



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

**UN SERVICE POUR
VOS SALARIÉS,
UN VRAI LEVIER POUR
VOTRE ENTREPRISE**



Pour les employeurs

Accompagner vos collaborateurs dans un contexte en mutation

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) se positionne comme un appui pour relever des défis technologiques, écologiques et organisationnels, quelle que soit la taille de l'entreprise. Gratuit, confidentiel et accessible à tous les salariés, le CEP accompagne chacun dans ses projets d'évolution professionnelle, qu'ils se réalisent au sein ou en dehors de l'entreprise.

Intégrer le CEP à votre stratégie RH, c'est accompagner vos collaborateurs dans leurs projets professionnels et renforcer votre image de marque.

Le CEP, un levier concret aux enjeux RH

FIDÉLISER

Fidéliser les talents demeure un enjeu majeur pour les entreprises, dans un contexte de concurrence renforcée et d'attentes plus élevées des salariés. Préserver le sens et la motivation au travail contribue à limiter les risques de désengagement et de perte de compétences.

CEP

Le CEP permet d'accompagner les salariés dans la formalisation de projets d'évolution interne (mobilité, acquisition de nouvelles compétences), ce qui renforce leur engagement et le sentiment d'être écoutés.

FORMER

Adapter les compétences des collaborateurs aux évolutions rapides du marché du travail et prévenir l'obsolescence.

CEP

Le CEP aide à l'identification des besoins en compétences et la co-construction de parcours de formation adaptés. Il aide le salarié à mobiliser son CPF et les abondements disponibles, afin de réduire l'écart entre compétences actuelles et compétences requises. Cette démarche proactive permet à l'entreprise d'anticiper les évolutions des métiers et de maintenir sa compétitivité.

SÉCURISER

Identifier et prévenir les situations d'usure professionnelle et de risques santé permet de préserver l'équilibre de l'entreprise. En agissant en amont, l'entreprise évite les départs non anticipés, limite les coûts de recrutement imprévus et maintient sa productivité. Mieux vaut accompagner les transitions plutôt que les subir.

CEP

le CEP permet d'anticiper ces situations en proposant des solutions de reconversion ou de formation à de nouvelles compétences, au sein ou en dehors de l'entreprise. Cette démarche proactive maintient une relation professionnelle saine et renforce l'image positive de l'entreprise.

OPTIMISER VOTRE BUDGET FORMATION

Maîtriser les dépenses liées à la formation et aux transitions professionnelles.

CEP

Au regard du projet du salarié, le CEP identifie les financements individuels mobilisables et adaptés (CPF, Projet de Transition professionnelle, C2P...). Pour l'entreprise, cela contribue à réduire les coûts tout en accompagnant le parcours du salarié.

RENFORCER LA MARQUE EMPLOYEUR

Valoriser l'image de l'entreprise et favoriser une réputation, notoriété positives

CEP

Proposer le CEP à ses salariés démontre une politique RH proactive, centrée sur l'humain et l'évolution professionnelle. Cela renforce l'attractivité de l'entreprise et sa réputation en tant qu'employeur responsable.

Plus de 700 000 salariés ont bénéficié du service Mon Cep pour se préparer aux évolutions du travail, être accompagnés dans leur situation professionnelle. Ce service gratuit et confidentiel accompagne chacun face aux évolutions du travail. Plus de 95 % des bénéficiaires recommandent Mon CEP pour son utilité et sa qualité.

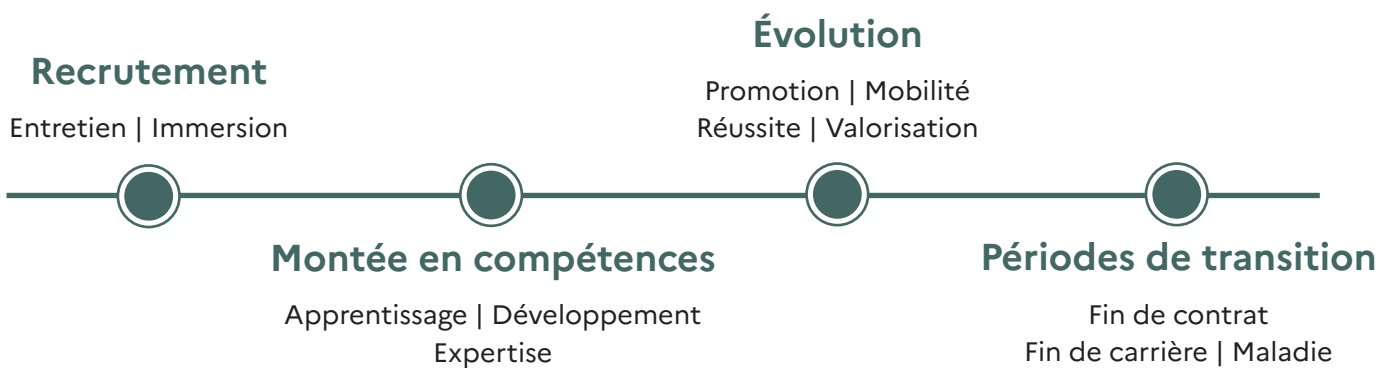
Mon CEP, c'est un **facilitateur** concret pour construire son avenir professionnel, à tout moment de sa carrière.

Aider vos salariés à prendre en main leur vie pro

Il permet de :

- Faire le point sur sa situation
- Evoluer ou changer
- Se former
- Trouver des solutions de financements
- Etc.

Mon CEP au cœur des étapes de la vie pro



Gratuit

Personnalisé

Confidentiel

Neutre

De proximité



Contact pour vos salariés

En Bourgogne-Franche-Comté

les salariés trouvent facilement un conseiller proche de chez eux !

PAR TÉLÉPHONE :

09 72 01 02 03

Nos chargés d'information sont disponibles
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

EN LIGNE :

www.avenir-actifs.org/bfc



Contact pour votre entreprise

Vous souhaitez en savoir plus sur le CEP ?
Contactez-nous

06 09 10 46 66 ou partenaire@cep-bfc.fr



Rendez-vous individuels en
présentiel ou en distanciel
pour présenter le service.



Mise à disposition de flyers,
affiches ou goodies pour
présenter le service à vos
salariés.



Service Public gratuit :
Intervention au sein de votre
entreprise pour présenter le
service à vos salariés.